

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-767617

137202

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 13394		Société : RAM MUPRAS	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Agoub chetonam M 14 NOV. 2022
Nom & Prénom : Agoub chetonam			
Date de naissance : 11/05/1980			
Adresse :			
Tél. : 0634247638 Total des frais engagés : 561,70			

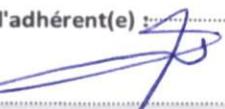
Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
 11.11.2022	
Date de consultation :	11.11.2022
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at/le médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : la Sablonne

Le : 11/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.11.22	CS		3000 DT	INP : 09123456789 Dr Karima KHABIB Spécialiste en Gynécologie Obstétrique 01er Etage Lotissement Miy Thami Rue 24 Oulla Casablanca Tél. 05 22 91 23 18

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE N° LOT 1 Oued Tensift NEAMA anca - tel 022 91.00.23	14/11/2011	261,10

INPE

092025014

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES	Traitées	des Soins	Coefficient	INP: 1
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	$ \begin{array}{c c} H & 25533412 & 21433552 \\ \hline D & 00000000 & 00000000 \\ & 00000000 & 00000000 \\ & 35533411 & 11433553 \\ \hline B & & G \end{array} $			
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				<img alt="Handwritten value 100

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



الدكت

اختصاصية

مراقبة الحما

الشخص بالص

براحة أمراض ال

التشخيص و الجراحة

أراض وسرطان الثدي

علاج عقم الزوجين

علاج اليأس

H. HAKANI

Lot: BA077306
Fab: 09/2021
EXP: 08/2023

et Cancer du sein

Infertilité du couple

Ménopause

Casablanca, le 10/11/2022

Mme / Mlle NEJMA

Dr. Karima KHBTOU
Spécialiste en Gynécologie Obstétrique
40, 1^{er} Etage, Lotissement Mly Thami
Rond-point GEORGE, Oulfa - Casablanca
Tél.: 05 22 91 43 48

1 - Oui: Oui
200,00 250
2 - 1 ane 1 Le
2 - 22 hoo

2 - Côtele 1 ane x 21
61,70 516 25

$\bar{=}$ 261,70

Dr. Karima KHBTOU
Spécialiste en Gynécologie Obstétrique
40, 1^{er} Etage, Lotissement Mly Thami
Rond-point GEORGE, Oulfa - Casablanca
Tél.: 05 22 91 43 48

Tél. 05 22 91 43 48
karimakhabtou@yahoo.fr

ACHAT DE EL LOTF
M. PENJELLOUN NEAMA
40, Lotissement Mly Thami - 1er étage
Rond point george - Oulfa - Casablanca
Tél.: 05 22 91 43 48
40, Lotissement Mly Thami - 1er étage
Rond point george - Oulfa - Casablanca
Tél.: 05 22 91 43 48

